

COMPTE RENDU DU CONSEIL CITOYEN
DU VENDREDI 6 DECEMBRE 2019
A la salle Montaigne de 17h30 à 19h30



Présents : 20 personnes

- 15 sur 27 membres du Conseil Citoyen
- Elus et partenaires associés : 3 personnes + 2 invités

Excusés : 7 personnes Absents : 5 personnes

DEROULEMENT DE LA SEANCE


- Validation du dernier compte rendu
- Informations et échanges sur l'avancement du projet de rénovation urbaine en présence d'Aude Monge (Chargée de mission Politique de la Ville) - Martial Delavis (Directeur Habitat Proximité et Développement à OPH 32)
- Questions diverses.

VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Aucune remarque : le compte rendu est validé.

DEMISSION Une conseillère démissionne du conseil citoyen. Elle siégeait pour l'association consommation, logement et cadre de vie (CLCV). Un courrier a été envoyé le 10 décembre pour demander un.e remplacement.e.

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
SECRETARIAT du Conseil Citoyen	Participation à la rédaction du compte rendu.				Rencontre prévue le mercredi 11 décembre à la Maison du projet.
INFORMATIONS ET ECHANGES SUR L'AVANCEMENT DU PROJET DE RENOVATION URBAINE	<p>Aude Monge (chargée de mission politique de la ville) et Martial Delavis (OPH32) ont informé les conseillers et répondu aux questions des conseillers. David Larée (service technique de la Mairie) était excusé.</p> <p>Levé topographique consiste à collecter des données sur le terrain afin de réaliser un plan topographique.</p> <p>La détection des réseaux sous-terrain rendra visible sur le sol des marquages à la bombe de différentes couleurs suivant l'emplacement des réseaux ainsi que les dénivelés des terrains.</p> <p>Le diagnostic archéologique prescrit par l'état permet de vérifier si le terrain recèle des traces d'anciennes occupations humaines susceptibles d'être détruites.</p> <p>Le Grand Auch Cœur de Gascogne a recruté un bureau d'études en charge des espaces publics.</p>	<p>Durant 4 mois jusqu'en mars 2020</p> <p>Entre le 20 janvier et le 14 février 2020</p>		<p>Entreprise GEOFIT EXPERT</p> <p>L'INRAP</p> <p>ADDENTA/AARP/IDTEC</p>	<p>5 zones seront sondées : Place de la Fontaine, le terrain de tennis, la Place Patrice Brocas, la rue Ernest Vila et de la parcelle située derrière les garages de la Hourre.</p> <p>Les conseillers pourront s'exprimer sur certains aménagements comme les trottoirs, la localisation des containers...</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
<p>INFORMATIONS ET ECHANGES SUR L'AVANCEMENT DU PROJET DE RENOVATION URBAINE</p>	<p>Construction du nouveau foyer à la Hourre et de la ludothèque</p> <p>Etude sur ces 2 programmes. Un atelier technique sera mis en place avec les conseillers.</p> <p>A côté de l'école du numérique sera installé le Bibliobus pour les associations, les écoles...) mais pas pour les habitants car ce n'est pas une annexe à la bibliothèque.</p> <p>Des conseillers souhaiteraient avoir un plan du Garros sans les bâtiments déconstruits pour une meilleure visibilité.</p> <p>Accessibilité sur le quartier - prendre en compte le contraste visuel pour les non-voyants, les déplacements pour les personnes à mobilité réduite avant la réalisation. (exemple, la place de la cathédrale - des difficultés pour se déplacer).</p> <p>Vitesse excessive dans la rue du Bourget et la rue Montaigne. 0.6 % circule au-dessus de la limitation de vitesse dans la rue du Bourget. Des ralentisseurs ne peuvent pas être installés mais des coussins berlinois avec des nuisances sonores pour les habitants proches de cette installation. Une rencontre est prévue pour en parler.</p>	<p>En 2021</p> <p>En 2020</p> <p>Jeudi 12 décembre</p>		<p>Aude Monge se charge d'en faire la demande.</p> <p>Aude Monge contactera le « collectif accès' cible 32 »</p> <p>Des conseillers et Pascal Sarrabezolles (technicien Mairie)</p>	<p>Les conseillers pourront donner leur avis par rapport aux accès, l'aménagement extérieur avec les poussettes...</p> <p>Coussins berlinois</p> 

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
INFORMATIONS ET ECHANGES SUR L'AVANCEMENT DU PROJET DE RENOVATION URBAINE	Déconstruction de bâtiments :				
	Bâtiments du Garros : Tour A, B, C, D, G, H et une partie du R.	En 2021		Suivi du projet Martial Delavis OPH 32	A ce jour, entre la moitié et les ³ / ₄ des habitants sont relogés. La collectivité locataire en titre des locaux mis à disposition de Regar et de l'Atelier du Vélo en partenariat avec l'OPH va essayer de trouver un autre lieu mais ce sera difficile".
	Bâtiments du Garros : Tour T, tour E et une partie du I.	En 2023			
	Bâtiments du Garros : Tour Athos	En 2024			
	Réhabilitation :				
	Bâtiments du Garros : A1, A2, A6, A7, A8, E1, E2, E3, E4, E5 et O, P, Q	En 2020			Des visites seront organisées par l'OPH sur les démolitions des bâtiments.
	Bâtiments du Garros : C1, C2, C3, C4 J, K, M, Z, S, U, X Chemin de Nourric et J, L, O (la Hourre)	En 2021			La réhabilitation comprend l'isolation thermique des façades et des combles, les balcons seront refaits. Les menuiseries des appartements, des halls, les cages d'escaliers, les toitures des terrasses seront refaites.
	Bâtiments du Garros : R (14 logements), I (15 logements) F, Tour N, V, W, Tour Y	En 2022			L'accessibilité, parfois pas toujours possible.
	Bâtiments de la Hourre : I, K, M, N	En 2023			Dans le programme de réhabilitation, il est prévu un remplacement des portes de hall au profit de menuiseries avec un contrôle d'accès ; contrôle d'accès inopérant si des personnes laissent la porte ouverte ou bloquent le système de verrouillage.
Résidentialisation :					
Bâtiments du Garros : A1, A6, A7, A8, E2, E3, E4, E5 et O, P, Q	En 2020		L'offre de vente sera faite à l'ensemble des locataires en place des bâtiments A2 et E1. Toutefois ces derniers ne seront pas obligés d'acheter et pourront rester dans les lieux en qualité de locataires s'ils le souhaitent.		
Bâtiments du Garros : C1, C2, C3, C4 J, K, M, Z, S, U, X Chemin de Nourric et J, L, O (la Hourre)	En 2021				La résidentialisation est l'amélioration du cadre de vie, l'aménagement des pieds d'immeubles.
				Les espaces verts sont entretenus par la mairie et l'ESAT.	

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
<p>INFORMATIONS ET ECHANGES SUR L'AVANCEMENT DU PROJET DE RENOVATION URBAINE</p>	<p>Résidentialisation :</p> <p>Bâtiments du Garros : R (14 logements), I (15 logements) F, Tour N, V, W, Tour Y</p> <p>Bâtiments de la Hourre : I, K, M, N, D, E, F, G, H et l'impasse des Alouettes</p> <p>Des noms vont être proposés pour les bâtiments et la nouvelle voirie avec la participation des conseillers citoyens et l'ensemble des habitants.</p> <p>Beaucoup de locataires ne respectent pas le tri des containers des ordures ménagères.</p> <p>La GUP (gestion urbaine de proximité) va essayer de faire revivre les composteurs déjà présents sur le quartier. Certains habitants seront formés pour informer les usagers.</p> <p>Les nouvelles normes prévoient l'installation d'un ascenseur pour les bâtiments de 3 étages mais uniquement pour les nouveaux logements.</p> <p>Stationnement des vélos sur le quartier. Pas de cellier fermé. La gestion des caves ne fonctionnent pas bien.</p>	<p>En 2022</p> <p>En 2023</p>	<p>La collectivité va installer des containers enterrés.</p>		<p>L'enlèvement d'un canapé au bas d'un immeuble coûte à l'OPH et par conséquent aux locataires.</p> <p>Pour attacher son vélo sur le quartier, une étude de localisation est prévue.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
INFORMATIONS ET ECHANGES SUR L'AVANCEMENT DU PROJET DE RENOVATION URBAINE	<p>Dans le cadre de la rénovation urbaine, tous les marchés publics vont avoir une clause d'insertion, en priorité pour les habitants du quartier.</p> <p>Une réunion publique est prévue pour recueillir et intégrer les avis des habitants dans la mesure du possible sur les espaces publics.</p> <p>L'ex. foyer des jeunes travailleurs ne sera pas réhabilité (actuellement siège des associations), l'ANRU prend en charge les logements et pas les bureaux.</p>	1 ^{ère} quinzaine de février 2020		Pour les jeunes et moins jeunes et personnes handicapées	Pour les marchés de l'Office dans le cadre du projet de rénovation urbaine, le volume d'heures réservées aux clauses d'insertion est de l'ordre de 25 000 heures. Même si l'Office n'est pas employeur, des CV peuvent être déposés au siège de l'OPH à partir du premier trimestre 2020, bien évidemment en complément du Pôle emploi, de la Mission Locale et de Cap Emploi. Ces derniers seront transmis aux entreprises titulaires des marchés clausés."
QUESTIONS - POINTS DIVERS	Correction et validation du courrier pour Mme la préfète.	Envoyé par la poste le 10 décembre 2019			
	Inauguration du nouveau nom de l'école Marie-Sklodowska-Curie.	Vendredi 20 décembre à 15h30 à l'école.		Les conseillers et les marcheuses sont invités.	Envoyer l'invitation aux conseillers, à Yannik et Diana pour les marcheuses.
QUESTIONS - POINTS DIVERS	<p>Retour : Jury de la nouvelle résidence d'artiste. 3 choix proposés. Groupe retenu à l'unanimité : Denfima</p> <p>La résidence durera jusqu'à fin Juin 2020, des rencontres de présentation du projet et de l'artiste seront proposées en Janvier.</p>	Mardi 26 novembre		2 conseillères étaient présentes	Denfima participera au prochain conseil citoyen pour présenter son projet aux conseillers.

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
QUESTIONS - POINTS DIVERS	Rencontre avec le conseil citoyen de Foix. Ils devaient en discuter le jeudi 5 décembre afin de fixer une date, à priori fin février ou début mars.			Pascale	Recontacter la conseillère de Foix le lundi 9 décembre pour connaître la date de rencontre et l'organisation de la journée.
	<p>Pour le conseil citoyen achat de matériel prévu : chevalet de conférence + feutres Dictaphone</p> <p>Téléchargement du coffret de jeux « AVEC NOUS ». Ce jeu permet de mieux comprendre le rôle des conseils citoyens dans la politique de la ville.</p>				Le coffret de jeu est en rupture de stock et ne sera pas réédité, nous utiliserons donc la version téléchargeable.

Fin de la séance : 19h45

Compte rendu du Conseil Citoyen du Grand Garros du 6 décembre 2019 à valider.

Maison du Projet, Grand Garros demain, ma Ville : 22 Place de la Fontaine 32000 Auch Horaires: mardi 9h à 12h - mercredi 14 h à 18h - vendredi 9h à 12h et 15h à 18h
Tél : 05 62 61 64 87 Courriel : mongrandgarros@grand-auch.fr